



COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
Réunion du Conseil Municipal
7 juillet 2020 – 20h30.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JUIN 2020

Considérant l'absence d'observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents adopte le procès-verbal de la séance du 25 juin 2020.

DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU MAIRE

- Il a été procédé à la cession de la remorque « GOURDON » à AGEZ Dimitri, pour un montant de : 1800 euros.

DEL_2020_07_1

**VENTE A LA SOCIÉTÉ HIVORY SAS
PARTIE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION C – N°238
160M² - LIEU-DIT « LES CAPOTS »**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le projet porté par la société HIVORY SAS, dont l'activité est le déploiement, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures passives de réseaux de télécommunications.

Cette société souhaite implanter un pylône télécom sur le territoire de la commune et est intéressée par une partie (160 m² environ) de la parcelle communale située route de Castandet – lieu-dit « Les Capots », cadastrée section C, numéro 238, pour un prix global et ferme de 5 000 euros.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des plans et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de vendre, à la société HIVORY SAS, une partie (160 m²) de la parcelle située route de Castandet – lieu-dit « Les Capots », cadastrée section C, numéro 238 ;
- FIXE le prix de vente 5 000 €uros ;
- DIT que tous les frais afférents à l'acquisition (frais notariés, de bornage, ...) seront à la charge de l'acquéreur ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document nécessaire au règlement de cette affaire (dont promesse unilatérale de vente, acte de vente ...).

DEL_2020_07_2

DESIGNATION DELEGUES DU CNAS (COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DESIGNNE Monsieur Jean-Claude LALANNE, délégué « élu » pour la commune de Cazères-sur-l'Adour ;
- Madame Sandrine Le Dé étant la déléguée « agent ».

DEL_2020_07_3

DESIGNATION RÉFÉRENT SICTOM

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DESIGNNE Madame Liliane SALLÉ « référent SICTOM » pour la commune.

ÉQUIPEMENTS

Le conseil municipal, à l'unanimité est favorable à l'achat des équipements suivants (inclus dans les RAR 2019) :

- Perceuse - fournisseur : Quincaillerie Portalet, montant HT de 319 euros ;
- Débroussailleuse – fournisseur : SCC Services, montant HT de 656,25 euros.

DIVERS/INFORMATIONS

- Madame le Maire et ses adjoints informent sur les affaires en cours et sur les réunions et rendez-vous qui ont été organisés au cours des derniers jours :

- Diverses réunions liées à la Communauté de Communes du Pays Grenadois.
- M. Jean-Claude Lalanne (adjoint au Maire en charge des finances et des agents du service technique) informe sur les « mouvements » de personnel : arrivée du nouvel agent nommé stagiaire sur le poste permanent d'adjoint technique ; arrivée du saisonnier jusqu'au 31 août... .
- Mme Corinne Haralambon (adjointe au Maire en charge de l'animation, de la culture et de la communication) informe avoir suivi la formation nécessaire à la mise à jour du site internet communal.

- Madame Sylvie Malaman, bénévole à la médiathèque, donne des précisions sur les horaires d'ouverture de la médiathèque pendant les mois de juillet et août 2020.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à vingt-et-une heures et cinquante-cinq minutes.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 13 juillet 2020.

Le Maire,
Anne-Marie-MOUCHEZ